

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Private Bank Funds I

ISIN: LU1501417619

Access Capital Preservation Fund (EUR) Inst (inc) - GBP (hedged)

une Classe d'Actions de Private Bank Funds I – Access Capital Preservation Fund (EUR). Ce compartiment est géré par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement : Le Compartiment cherche à offrir un rendement total en EUR supérieur à celui des marchés actions et obligataires mondiaux en investissant essentiellement dans un portefeuille diversifié d'OPCVM et autres OPC et en ayant recours, si nécessaire, à des instruments financiers dérivés, tout en cherchant à préserver le capital sur le long terme.

Politique d'investissement : Le Compartiment cherchera à réaliser un rendement total en EUR en s'exposant à un portefeuille composé d'actions et de titres de créance du monde entier, en investissant essentiellement dans des OPCVM et OPC (y compris des OPCVM et OPC gérés ou distribués par des sociétés du groupe JPMorgan Chase & Co.). L'intention est d'exposer le portefeuille principalement à de la dette.

Le Compartiment a pour objectif de préserver le capital sur le long terme en diversifiant son allocation d'actifs. Le Compartiment pourra, le cas échéant, réduire son exposition aux actions tout en renforçant simultanément ses positions sur les titres de créance et les liquidités. Par ailleurs, le Compartiment peut avoir recours à des stratégies d'investissement alternatives et employer des produits structurés de manière tactique.

Le Compartiment pourra également investir dans des OPCVM et OPC exposés à une série de stratégies d'investissement alternatives au nombre desquelles, notamment, les stratégies opportuniste/global macro, long/short equity, event driven, valeur relative, crédit et couverture de portefeuille.

Le Compartiment peut également investir dans des produits structurés et des titres dont la performance est liée à un indice de matières premières.

Le Compartiment peut également investir en direct dans des titres (tels que des actions, titres de créance, obligations convertibles, instruments indexés sur un risque de crédit), effectuer des dépôts auprès d'établissements de crédit et acquérir des instruments du marché monétaire.

Le Gestionnaire financier pourra de temps à autre réexaminer et fixer les allocations entre les différentes classes d'actifs, devises et marchés, et sera susceptible de les modifier en fonction des conditions et des opportunités du marché. Cela pourrait entraîner des modifications au sein de l'indice de référence du Compartiment.

Le Compartiment aura recours à des instruments financiers dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Ces instruments peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Si la devise de référence du Compartiment est l'EUR, cela n'empêchera pas pour autant certains actifs d'être libellés dans d'autres devises. Le risque de change entre les devises de référence ou non peut être couvert suivant les positions stratégiques et tactiques du Gestionnaire financier concernant les marchés des changes, positions qui peuvent évoluer de temps à autre. Le Gestionnaire financier peut également décider, à son entière discrétion, qu'il est inopportun de couvrir tout ou partie de l'allocation stratégique du Compartiment à différentes classes d'actifs.

Cette Classe d'Actions cherche à minimiser l'impact des fluctuations de change entre la Devise de référence du Compartiment (EUR) et la Devise de référence de ladite Classe d'Actions (GBP).

Rachats et liquidité : Dans des conditions de marché normales, le Compartiment offrira une liquidité hebdomadaire et ses Actions pourront être rachetées sur simple demande.

Indice de référence : L'indice de référence de la Classe d'Actions est le Bloomberg Barclays Global Aggregate Index Hedged to GBP (70%) / MSCI World Index Local Currency (Total Return Net) (20%) / HFRX Global Hedge Fund USD Index Hedged to GBP (10%).

L'indice est un point de référence par rapport auquel la performance du Compartiment peut être évaluée. Le Compartiment est géré de manière active et le Gestionnaire financier a toute liberté de s'écarter de la composition et des caractéristiques de risque de l'indice. Le degré de similitude entre le Compartiment et l'indice en termes de composition et de caractéristiques de risque évoluera au fil du temps et leur performance pourra diverger de manière substantielle.

Traitement des dividendes : Cette Classe d'Actions distribuera généralement des dividendes.

Recommandation : Le Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les cinq ans.

Certains des termes utilisés dans le présent document sont expliqués dans le glossaire disponible sur notre site Internet à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.lu

Profil de risque et de rendement



L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité historique de la Valeur liquidative de la Classe d'Actions au cours des cinq dernières années et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risques futur de ladite Classe.

La catégorie de rendement et de risque affichée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie? Cette Classe d'Actions est associée à la catégorie 3 car sa Valeur liquidative a enregistré des fluctuations de faible à moyenne amplitude par le passé.

AUTRES RISQUES IMPORTANTS :

- La valeur de votre investissement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas votre capital de départ.
- Le Compartiment est un fonds de fonds et est par conséquent exposé aux risques associés aux fonds sous-jacents dans lesquels il investit. Il se peut qu'à certains moments les fonds sous-jacents dans lesquels le Compartiment souhaite investir ne soient pas disponibles à la souscription. Par ailleurs, en sa qualité d'investisseur au sein d'un fonds sous-jacent, le Compartiment peut être tenu de s'acquitter des frais et charges applicables aux investisseurs de ce fonds.
- Le présent Compartiment pourra investir dans des fonds sous-jacents exposés à des catégories d'actifs ou des stratégies d'investissement alternatives ou non traditionnelles et, en conséquence, être soumis aux risques liés à ces fonds sous-jacents. Parmi ces risques figurent, entre

autres, le risque de marché, de vente à découvert et de crédit ainsi que les risques politiques, économiques et de change inhérents aux investissements dans des actifs étrangers.

- Les cours des actions peuvent augmenter ou diminuer en fonction de la performance de sociétés individuelles et des conditions de marché.
- Les titres de créance peuvent être soumis à d'importantes fluctuations de cours dictées par l'évolution des taux d'intérêt, ainsi que par la qualité de crédit de leur émetteur. Ces risques sont plus marqués dans le cas de la dette émergente.
- En outre, les marchés émergents peuvent être sujets à des risques accrus, liés notamment à des normes moins avancées en matière de conservation d'actifs et de règlement des transactions, à une volatilité plus forte et à une liquidité moindre que les titres des marchés développés.
- Les produits structurés peuvent impliquer des risques supplémentaires dès lors qu'ils sont exposés non seulement aux risques liés à l'investissement dans leurs actifs sous-jacents mais également au risque que l'émetteur du produit structuré concerné ne respecte pas ses obligations financières.
- La valeur des titres dans lesquels le Compartiment investit peut être impactée par les fluctuations des prix des matières premières, qui peuvent s'avérer très volatils.
- Le Compartiment a recours à des instruments financiers dérivés à des fins d'investissement. Les cours des instruments financiers dérivés peuvent être volatils et peuvent entraîner des gains ou des pertes supérieur(e)s au montant initialement requis pour établir une position sur l'instrument dérivé. La Société de gestion est tenue de renseigner à l'Annexe III du Prospectus le montant de l'exposition notionnelle brute des instruments financiers dérivés auxquels elle a recours (y compris ceux utilisés à des fins de couverture ou de gestion efficace de portefeuille) en tant que levier escompté. Ce chiffre n'indique pas

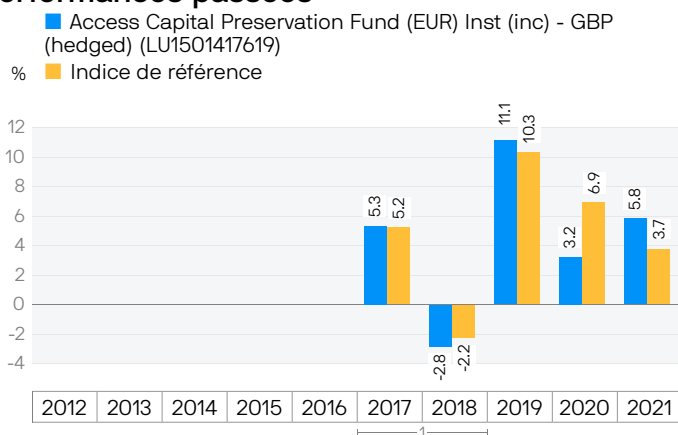
cependant si l'instrument accroît ou réduit le risque d'investissement et il ne saurait dès lors être considéré comme représentatif du niveau global du risque d'investissement du Compartiment.

- Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact négatif sur la performance de votre investissement. La couverture du risque de change visant à minimiser les effets des mouvements de devises peut

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	1,00 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,00 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance : Néant	

Performances passées



ne pas donner les résultats escomptés. Les investisseurs peuvent être exposés à des devises autres que celle dans laquelle est libellée la Classe d'Actions dans laquelle ils sont investis.

- Des informations plus détaillées concernant les risques figurent à l'Annexe IV « Facteurs de risque » du Prospectus.

- Les frais d'entrée et de sortie mentionnés correspondent à une valeur maximum et les investisseurs peuvent payer un montant moins élevé. Pour plus d'informations au sujet des frais, veuillez contacter votre conseiller financier ou le distributeur ou vous reporter à l'addendum du Prospectus correspondant à votre pays.
- Une commission de conversion plafonnée à 1% de la Valeur liquidative des Actions de la nouvelle Classe d'Actions pourra être appliquée.
- Les frais courants sont une estimation calculée sur la base des frais escomptés. Ils comprennent une commission de fonds de fonds. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant des frais encourus.
- Les frais prélevés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Classe d'Actions, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
- Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Administration, frais et charges » du Prospectus.

- Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.
- Les chiffres de performance, exprimés en GBP, incluent les taxes, frais courants et coûts de transaction au niveau du portefeuille mais pas les frais d'entrée et de sortie.
- L'absence d'indication relative à la performance passée signifie que les données disponibles pour l'année concernée étaient insuffisantes pour fournir une performance.
- Date de lancement du Compartiment : 2010.
- Date de lancement de la Classe d'Actions : 2016.

- 1 Un indice de référence différent a été employé au cours de cette période.

Informations pratiques

Dépositaire : Le dépositaire du fonds est Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Représentant de la SICAV en Suisse : JPMorgan Asset Management (Suisse) Sàrl, Dreikönigstrasse 37, 8002 Zurich, Suisse

Agent payeur de la SICAV en Suisse : J.P. Morgan (Suisse) SA, 8 rue de la Confédération, 1204 Genève, Suisse

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement une copie du Prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais, français, allemand, italien et espagnol via internet (www.jpmorganassetmanagement.com), par e-mail adressé à fundinfo@jpmorgan.com ou par écrit auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg. Les investisseurs en Suisse peuvent également se procurer gratuitement le Prospectus, le Document d'informations clés pour l'investisseur, les Statuts et les rapports annuel et semestriel auprès du Représentant susmentionné.

D'autres informations pratiques telles que la dernière Valeur liquidative et les prix de souscription et de rachat sont également disponibles à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.com.

Politique de rémunération : La Politique de rémunération de la Société de gestion est disponible sur le site <http://www.jpmorganassetmanagement.lu/emea-remuneration-policy>. Elle détaille la méthode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que les responsabilités et la composition du comité qui supervise et contrôle cette politique. Vous pouvez vous en procurer une copie gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Fiscalité : Le Compartiment est soumis au régime fiscal luxembourgeois. Cela peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Mentions légales : La responsabilité de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations

contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

La SICAV Private Bank Funds I est constituée de différents Compartiments, chacun composé d'une ou plusieurs Classes d'Actions. Ce document correspond à une Classe d'Actions spécifique. Le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour la SICAV Private Bank Funds I dans son intégralité.

Le Compartiment fait partie de Private Bank Funds I. Conformément au droit luxembourgeois, chaque Compartiment n'est responsable que de ses propres engagements. Autrement dit, les actifs d'un Compartiment ne pourront servir à désintéresser un créateur ou une quelconque autre partie au titre d'un autre Compartiment.

Conversion entre Compartiments : Les investisseurs peuvent demander une conversion en Actions d'une autre Classe d'Actions du Compartiment ou d'un autre Compartiment de la SICAV Private Bank Funds I pour autant que les conditions d'éligibilité et de participation minimum soient respectées. Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Les Actions - Conversion d'Actions » du Prospectus.

Politique de confidentialité : Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Nous vous informons par ailleurs que les informations et les données que vous nous communiquerez ponctuellement peuvent être traitées par J.P. Morgan Asset Management, agissant en tant que contrôleur des données, conformément aux lois sur la protection des données en vigueur. Des informations supplémentaires sur les activités de traitement de J.P. Morgan Asset Management figurent dans la Politique de confidentialité EMOA, disponible à l'adresse www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy. Une version papier de la Politique de confidentialité EMOA est disponible sur demande.